

Sommaire

Hémisphère en 3 chiffres

Nouvelle session de formation

Bilan d'Hémisphère en 2017 :**2 millions d'€ de déficit pour Adoma,
1 million de bénéfice pour la holding Hémisphère
Et 2 millions d'€ de dividendes versés aux
actionnaires !**

Ce sont les chiffres stupéfiants (mais pas si surprenants...) que le cabinet d'experts du CE nous a permis de mettre en lumière...

Nous essayons toujours, plus de deux ans après le début de l'opération Hémisphère, d'avoir tous les documents concernant ce montage financier on ne peut plus opaque...Malheureusement, la Direction ne cesse de se retrancher derrière un « cela ne vous regarde pas » cinglant, et irréaliste.

Mais le cabinet d'experts a pu avoir accès aux comptes publics de certains investisseurs, comme la MAIF, et à partir de là, reconstituer un peu les résultats de ce placement. On y apprend ainsi que la MAIF, détentrice de 10% du capital de la Holding Hémisphère, a reçu 200 000€ de dividende pour le résultat 2017.

**2 millions d'€, c'est facilement 50 emplois dans les hôtels sociaux...Presque un emploi de plus dans chaque hôtel !
Et ça ne nous regarde pas ?**

Contact

www.sudlogementsocial.org
www.solidaires.org
sudinfos1@gmail.com
Facebook : Sud Logement Social

Déléguée syndicale centrale
Sonia Pradine - 06 64 76 98 01

En région**IDF**

Lassana Diabira - 06 67 00 05 96
Joseph Li Yung Hsiang
06 59 68 51 30

Est

Rémy Fallempein - 06 80 37 39 14

Nord et Atlantique

Ludovic Paisot - 06 58 42 09 72

ARA

Louise Montus Goma
06 60 17 27 65

Méditerranée

Stéphane Dersoir - 06 14 97 82 57

On apprend aussi que ce montage financier, visiblement bien monté pour les actionnaires, semble avoir été bâclé pour Adoma...On ne reviendra pas sur le fait que les « monteurs » avaient oublié d'inclure dans la masse salariale les PAO (« non mais quoi, il faudra leur payer les primes ?!!! Et puis quoi encore ! »).

Mais on apprend que les coûts supplémentaires actuels, qui plombent les résultats d'Adoma, avaient été signalés au Conseil d'Administration de 2017. Ainsi, un représentant de l'Etat avait prévenu de la « sensibilité politique » du dossier...ce qui a occasionné des frais de gardiennage délirants (quasi 10 millions d'€ en 2017, idem en 2018...).

Un autre représentant évoque le fait que non, rien ne permet de supposer que ces hôtels sociaux seront exonérés de la Taxe Foncière...Et il semble bien en effet que ce ne soit pas gagné ! Soit un surcoût de plusieurs millions d'€ !

Au final, le cabinet d'experts indique que l'opération pourrait être déficitaire et ne pas permettre le rachat des hôtels à l'issue du bail...

Face à ces inquiétudes, pas vraiment de réponse de la Direction puisque « le montage financier ne vous concerne pas. »

Enfin, si les résultats d'Hémisphère ne sont pas neutralisés dans le calcul de l'excédent brut d'exploitation de l'entreprise, la prime d'intéressement

devrait fortement diminuer (d'où encore un argument pour mettre fin à ce type de primes, dépendants d'écritures comptables opaques et aléatoires...).

Et surtout : pourquoi l'entreprise ne veut-elle pas nous donner accès aux chiffres d'Hémisphère ? Hémisphère appartient à Ampère Gestion, qui appartient à la CDC... Nous appartenons à la CDC ? Pourquoi ces bidouillages/montages opaques dignes de paradis fiscaux ?



Formation Droit d'asile : où allons-nous ? Comment agir syndicalement ? Les 13 et 14 mars à Marseille

Accueil, migrantEs, espoir, asile, déboutéEs, drame, etc. Difficile d'échapper au sujet des demandeurs d'asile depuis plusieurs années. Comment nous professionnels, syndicalistes et militantEs analysons-nous cette situation ? Comment se positionner ? Comment vivons-nous les évolutions de ce secteur (lois sécuritaires, autorités de tutelle et conditions d'accueil) ? Comment réagir ? Quels sont nos leviers ? Nous organisons deux jours d'échanges et de réflexions début novembre (dates à venir très bientôt) sur Paris.

Durant la première journée, nous ferons le point des différents droits, définitions, statuts des demandeurs d'asile, réfugiéEs, régulariséEs, etc avec une formatrice de la CIMADE Paris. Nous ferons aussi un point sur la triste évolution des politiques migratoires en France et en Europe (dont la nouvelle loi Collomb) et l'arrivée de nouveaux centres d'hébergement pour migrants en lien avec les dispositifs de contrôle et d'expulsion. Nous évoquerons lors de la deuxième journée les défis qu'ont à relever les travailleurs sociaux, les moyens dont ils disposent au sein de l'entreprise (représentants du personnel, instances représentatives, droits d'alerte, de retrait, droit de grève) et nous réfléchirons ensemble aux actions communes à entreprendre.

Cette formation est ouverte à tous les salariés d'Adoma, mais bien évidemment, les adhérents seront prioritaires (vous pouvez adhérer dès maintenant, pour y participer en tant qu'adhérent.)

Elle rentre dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale, donc elle peut être effectuée sur votre temps de travail, et le syndicat prend alors en charge, pour les adhérents, les frais d'hébergement et de transport). Nous contacter à sudinfos1@gmail.com pour plus d'infos.